



LIVRET DES ÉTUDES

DEUXIÈME ANNÉE DE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES (SHA)

Année universitaire 2023-2024

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	4
LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	5
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	6
TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA SECONDE ANNÉE DE LICENCE SHA	9
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN SHA	10
<i>1^{ER} SEMESTRE</i>	<i>10</i>
<i>2^E SEMESTRE</i>	<i>17</i>

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'Enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (langue vivante obligatoire, options internes, ETC et sport) uniquement sur Internet, avant le début de chaque semestre.

Après saisie informatique des choix d'options, une fiche « d'Inscription Pédagogique aux Examens (IPE) » vous sera envoyée par mail. Elle sera à remplir par l'étudiant (**photo obligatoire**) et à rendre ABSOLUMENT à votre gestionnaire de scolarité, Enya DELANNOY, bureau A4, pour vérification et validation.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer vos enseignants, en prenant RDV par mail : prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr Et si besoin de joindre tout personnel administratif : prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Ex : sarah.mekdjian@univ-grenoble-alpes.fr

Noms des directeurs et personnes à connaître en Licence SHA :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- M. **Thomas BOCCON-GIBOD**, directeur adjoint de l'UFR
- Mme **Noëlle DEFLOU-LECA**, directrice des études de l'UFR
- M. **Tanguy MARTIN**, responsable de la licence SHA
- Mme **Sarah MEKDJIAN**, co-responsable de la licence SHA
- Mme **Laura PEAUD**, responsable de la L1 SHA
- Mme **Sarah MEKDJIAN**, responsable de la L2 SHA
- Mme **Sylvie DUVILLARD** et M. **Nicolas MATHIEU**, co-responsables de la L3 SHA
- Mme **Enya DELANNOY**, gestionnaire de scolarité de la licence SHA
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité et référente administrative handicap
- Mme **Enya DELANNOY**, référente administrative handicap et référente stage SHA
- M. **Tanguy MARTIN**, référent pédagogique handicap
- Mme **Christine BIGOT**, référente admission
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

ENSEIGNANTS SEMESTRE 3

GÉOGRAPHIE SOCIALE

Sylvie DUVILLARD : sylvie.duvillard@univ-grenoble-alpes.fr

HISTOIRE – TERRITOIRES

Stéphane GAL : stephane.gal@univ-grenoble-alpes.fr

Emma-Sophie MOURET : emma-sophie.mouret@univ-grenoble-alpes.fr

Jean-Benoît KRUMENACKER : jean-benoit.krumenacker@univ-grenoble-alpes.fr

DROIT

Bénédicte FISCHER : benedicte.fischer@univ-grenoble-alpes.fr

ÉCONOMIE

Clémence CLOS : clemence.clos@univ-grenoble-alpes.fr

ANGLAIS

Vicki BERNARD : vicki.bernard@univ-grenoble-alpes.fr

Sayena MOLAIE : sayena.molaie@univ-grenoble-alpes.fr

IST (Information scientifique et technique)

Romain VANEL : romain.vanel@univ-grenoble-alpes.fr

Enseignante en attente

ENSEIGNANTS SEMESTRE 4

GÉOGRAPHIE SOCIALE

Sarah MEKDJIAN : sarah.mekdjian@univ-grenoble-alpes.fr

PHILOSOPHIE POLITIQUE

Olivier RAZAC : olivier.razac@univ-grenoble-alpes.fr

ÉCONOMIE

Anne Le ROY : anne.leroy@univ-grenoble-alpes.fr

Emmanuelle PUISSANT : emmanuelle.puissant@univ-grenoble-alpes.fr

DROIT

Julie COURTOIS : julie.courtois@univ-grenoble-alpes.fr

Enseignant en attente

ANGLAIS

Rose DAVIS : rose.davis@univ-grenoble-alpes.fr

Tanguy MARTIN : tanguy.martin@univ-grenoble-alpes.fr

IST (Information scientifique et technique)

Romain VANEL : romain.vanel@univ-grenoble-alpes.fr

Enseignante en attente

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023 / 2024

1^{er} semestre 2023/ 2024

DÉBUT DES COURS : **Lundi 11 septembre 2023 au matin**

Lundi 18 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETC), pour le sport (SUAPS) et les langues (Service des langues)

FIN DES COURS : Vendredi 15 décembre 2023 au soir

EXAMENS : Du lundi 18 décembre 2023 au vendredi 22 décembre

Du lundi 8 janvier au vendredi 12 janvier 2024

2^e semestre 2023 / 2024

DÉBUT DES COURS : **Lundi 15 janvier 2024 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires.

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 19 avril 2024 au soir

EXAMENS : Du lundi 29 avril 2024 au vendredi 17 mai 2024

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 3 juin 2024 jusqu'au vendredi 21 juin 2024

JOURS FÉRIÉS

Mercredi 1^{er} novembre 2023 (**Toussaint**) ; Lundi 1^{er} avril 2024 (**Pâques**) ; Mercredi 1^{er} mai 2024 (**Fête du travail**) ;
Mercredi 8 mai 2024 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 9 mai 2024 (**Ascension**) ; Lundi 20 mai 2024 (**Pentecôte**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du vendredi 27 octobre 2023 au soir au lundi 6 novembre 2023 au matin.

NOËL : Du vendredi 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin.

HIVER : Du vendredi 23 février 2024 au soir au lundi 4 mars 2024 au matin.

PRINTEMPS : Du vendredi 19 avril 2024 au soir au lundi 29 avril 2024 au matin.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence SHA, par sa pluridisciplinarité, a pour objectif de construire des compétences croisées et transférables, qui peuvent être mises en œuvre dans différents secteurs professionnels et élargissent le choix des débouchés. Il s'agit de développer une double approche :

- Théorique, en mettant les sciences humaines au service de la compréhension de la société et de ses évolutions ;
- Opérationnelle, en vous préparant, de manière progressive sur les trois années, à votre insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage en 3^{ème} année.

Les compétences privilégiées :

- **Penser à l'écrit, convaincre à l'oral : une capacité à argumenter.** Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale apporte la confiance en soi et la capacité à collaborer avec les autres, elle permet la valorisation de son identité et de ses compétences, ainsi que le partage des connaissances.
- **Savoir apprendre et penser en anglais.** Outre les cours de langue, le vocabulaire et le raisonnement spécifiques à chacun des champs disciplinaires sont acquis à partir de cours en anglais dispensés en géographie, histoire et philosophie (24h / discipline).
- **Articuler la pensée et l'action.** Mettre en pratique les connaissances théoriques à travers une action professionnelle sous la forme d'un stage de trois semaines minimums, pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- **Donner du sens à l'action professionnelle.** Lier la pratique du stage et l'aspect théorique des cours et vous permettre ainsi d'analyser votre pratique professionnelle ; être en mesure de s'abstraire d'une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question pour apprendre et évoluer.
- **Des débouchés professionnels élargis :** cette formation permet aux titulaires du diplôme de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique, avec une formation complémentaire adaptée : les collectivités territoriales, les organismes internationaux, la culture, les services ressources humaines des entreprises, les services internationaux, les groupements professionnels, les services d'aménagement du territoire, les bureaux d'études, l'édition, les librairies, etc.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

CONTROLE CONTINU (CC)

Votre présence aux CM (Cours magistraux) et aux TD (Travaux dirigés) est obligatoire.

En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Les enseignements ci-après sont à présence obligatoire :

La présente règle ne s'applique qu'aux séances d'enseignement sans évaluation, qu'il s'agisse de contrôle continu ou d'examen terminal.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, TP, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, **les absences doivent être justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif à l'enseignant.** La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).
- **En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis « défaillant » au cours).**
- **Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.**

Les absences justifiées dans le cadre de l'alternance sont celles prévues par le Code du Travail. L'alternant doit justifier par un document officiel toutes ses absences.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20** ou « **défaillant** ».

ATTENTION !

Dans le cadre d'une évaluation terminale, ou d'une évaluation continue et d'un examen terminal (ECET), la seconde chance prend la forme d'une évaluation organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1).

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, l'UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la ou les matière(s) qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Dans le cadre d'une évaluation continue intégrale (ECI), la seconde chance peut :

- soit prendre la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1) ;

Quelle que soit la note obtenue, elle remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

- soit être comprise dans les modalités de mise en œuvre de l'évaluation continue intégrale

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un **étudiant relevant d'un régime spécial d'étude** (cf articles 5.3 et 15), il peut bénéficier d'une évaluation de substitution de nature et de durée équivalentes sous réserve d'accord pédagogique.

Dans le cadre de l'ECET, si la note d'évaluation continue de session initiale compte pour le calcul de la note de seconde chance, cette règle sera précisée sur le tableau des MCCC.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **mercredi 5 juin 2024** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre.

Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SECONDE ANNÉE DE LICENCE SHA
ANALYSE DU MONDE CONTEMPORAIN
L2 : Société et territoires

SEMESTRE 3					
UE 1 coef. 4	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Histoire	48h CM	48h TD	12 crédits
UE 2 coef. 2	DISCIPLINAIRE COMPLEMENTAIRE	Droit Économie	48h CM		6 crédits
UE 3 coef. 2	LANGUES	Anglais Langue vivante 2		48h TD	6 crédits
UE 4 coef. 2	TECHNIQUES	Information scientifique et technique ET Projet Personnel et Professionnel ET Technique de communication orale		32h TD	3 crédits
UE 5 coef. 1	OPTION (HORS LANGUE)	Sport (SUAPS), ETC (SETI), options interne UFR ARSH, option sociologie (UFR SHS), option info-com (UFR LLASIC)	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 6 coef. 4	DISCIPLINAIRE	Géographie sociale ET Philosophie	48h CM	24h TD	12 crédits
UE 7 coef. 2	DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRE	Droit Économie	48h CM		6 crédits
UE 8 coef. 2	LANGUES	Anglais Langue vivante 2		48h TD	6 crédits
UE 9 coef. 2	TECHNIQUES	Information scientifique et technique ET Introduction à la recherche pluridisciplinaire		24h TD	3 crédits
UE 10 coef. 1	OPTION (HORS LANGUE)	Sport (SUAPS), ETC (SETI), options interne UFR ARSH, option sociologie (UFR SHS), option info-com (UFR LLASIC)	24h CM		3 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN SHA

1^{ER} SEMESTRE

UE1 DISCIPLINAIRES OBLIGATOIRES HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE SOCIALE (48H CM/48H TD – 12 ECTS)

❖ HISTOIRE

STEPHANE GAL

JEAN-BENOIT KRUMENACKER

Territoire – Paysage – Environnement (XVe – XXIe siècle)

Que font les peuples avec les lieux qu'ils habitent ? Ce cours se propose d'aborder trois thèmes complémentaires liés aux manières dont les sociétés occidentales ont appréhendé l'espace, leur territoire et leur milieu au cours de l'histoire. Le choix a été de situer ce cours dans le temps long des périodes modernes et contemporaines soit depuis le XVI^e siècle. Nous montrerons que les questions environnementales ne sont pas seulement un sujet d'actualité mais s'inscrivent dans la durée. Elle concerne l'ensemble des relations des hommes à leur territoire, dans la façon dont ils habitent, gèrent, transforment, adaptent l'espace qui est le leur ou qu'ils veulent conquérir ou encore qu'ils se représentent. Nous aborderons entre autres, la dynamique du tracé des frontières, les regards portés sur l'espace et ses usages politiques ou sociaux, les identités paysagères, l'éveil progressif de la sensibilité à un environnement et à sa protection, les modifications apportées par des activités économiques comme le tourisme, etc.

Bibliographie :

Daniel NORDMAN, Frontière de France. De l'espace au territoire XVIe-XIXe siècle, Paris, Gallimard, 1998.

Michel PERIGORD, Pierre DONADIEU, Régis BERTRAND, Le Paysage, Paris, Armand Colin, 2012.

Jean-Robert PITTE, Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours, Paris, Texto, 2015 (5^{ème} édition).

François WALTER, Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16-20 siècle), Ecole des Hautes Etudes en sciences Sociales, 2004.

Stéphane GAL, et Anne-Marie GRANET-ABISSET, (dir.) Les territoires du risque. Environnement, Villes et montagnes, Presses Universitaires de Grenoble, 2015, 368p.

Anne-Marie GRANET-ABISSET et René FAVIER (dir.) Histoire et mémoire des risques naturels, Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2000, 288 p.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu : rendus écrits

Contrôle terminal : écrit 4h

Session 2 :

Oral, questions de cours

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

SYLVIE DUVILLARD

Contrôle de l'espace ou pouvoirs des territoires ? Gestion et aménagement de l'espace, acteurs et échelles d'intervention ; exemple français

L'objectif est de comprendre comment notre cadre de vie change, d'apprécier l'enchâssement de l'action publique entre controverses sociétales et volonté de gestion/ maîtrise de l'espace. Parce que notre environnement est coconstruit par un ensemble d'acteurs aux **intérêts souvent contradictoires**, l'ambition est de **définir les conditions, les modalités, les référentiels, les formes d'actions** sur les espaces.

Pour ce faire, il s'agira d'analyser une opération d'aménagement de l'espace (écoquartier, remontée mécanique, aménagement de piste cyclable etc.) à partir des connaissances acquises en cours.

Bibliographie :

Philippe ESTEBE, *L'égalité des territoires, une passion française*, 2015, PUF.

Éric CHARMES, *La Revanche des villages*, Éditions du Seuil, 2019

Marc BARRA et Philippe CLERGEAU, « Zéro Artificialisation Nette : des questions écologiques se posent », *Diagonal*, 30 juin 2020

Nadia ARAB et Yoan MIOT (dir.), *La ville inoccupée. Les espaces vacants : enjeux et défis opérationnels*, Presses des Ponts, 2020

Jacques LEVY, Jean-Nicolas FAUCHILLE et Ana POVOAS, *Théorie de la justice spatiale*, Odile Jacob, 2018

Hervé LE BRAS, *Jusqu'où faut-il décentraliser ? Relançons le débat économique 2022*

<https://lecerclledesconomistes.fr/wp-content/uploads/2022/05/herve-le-bras-decentraliser-france.pdf>

Sitographie :

<http://www.lagazettedescommunes.com/>

<http://tem.revues.org/>

<http://www.territoires.gouv.fr/>

<https://www.lemoniteur.fr/>

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu : méthodologie de la dissertation, être capable d'élaborer un plan détaillé à partir d'une problématique ; travaux écrits individuels ; rédiger un rapport écrit ; être capable d'analyser un matériau complexe issu d'une démarche de recherche collective ; travail collaboratif

Contrôle terminal : présentation orale du travail mené durant l'année en TD/ groupes : être en capacité de communiquer les résultats d'un travail de manière originale et dynamique

Session 2 :

Oral, questions de cours

UE2 DISCIPLINAIRE COMPLÉMENTAIRE DROIT ET ÉCONOMIE (48H CM – 6 ECTS)

❖ DROIT

BENEDICTE FISCHER

Droit et institutions publiques

Ce cours de 24h vise à présenter le fonctionnement et le rôle des principales institutions publiques contemporaines, dans une perspective nationale.

Le cours visera particulièrement à appréhender la spécificité du régime de la Cinquième République ainsi que ses évolutions depuis 1958. L'analyse des institutions, des relations existantes entre elles, ainsi qu'un questionnement sur la place du peuple, permettront de proposer une grille de lecture dynamique de la vie politique française.

Compétences spécifiques visées : connaissance des institutions publiques françaises ; apprentissage du vocabulaire et des logiques juridiques ; initiation aux dynamiques institutionnelles ; analyse de la vie politique.

Bibliographie :

Les étudiant.es veilleront à mobiliser les dernières éditions des manuels et mementos signalés.

ARDANT, Philippe ; MATHIEU, Bertrand, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Coll. « Manuel », Lextenso-LGDJ.

CARCASSONNE, Guy ; GUILLAUME, Marc, *La Constitution introduite et commentée*, Points.

CHEVALLIER, Jean-Jacques ; CARCASSONNE, Guy ; DUHAMEL, Olivier, BENETTI, Julie, *Histoire de la Vème République, 1958-2017*, Dalloz.

GICQUEL, Jean-Eric ; GICQUEL, Jean, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Coll. « Précis Domat », LGDJ.

JACQUE, Jean-Paul, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Coll. « Mémentos », Dalloz.

MELIN-SOUCRAMANIEN, Ferdinand ; PACTET, Pierre, *Droit constitutionnel*, Coll. « Sirey Université », Sirey.

TÜRK, Pauline, *Les institutions de la Vème République*, Coll. « Mémentos », Gualino-Lextenso.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle terminal : écrit 2h, dissertation

Session 2 :

Oral, 20 minutes, questions de cours

❖ ÉCONOMIE

CLEMENCE CLOS

Introduction à l'économie

Ce cours introductif à l'économie a pour objectif de donner aux étudiant.es une entrée en matière dans la discipline, ses enjeux théoriques, ses débats et ses manières de faire science. Le cours sera organisé en trois grandes parties : une première partie qui définira ce que sont les objets de l'économie en la mettant en perspective avec les autres sciences sociales (sociologie) et avec les sciences humaines (histoire, philosophie). Une seconde partie d'histoire de la pensée économique permettra aux étudiant.es de comprendre comment se sont construites les différentes écoles de pensée en économie dans le temps. Enfin, une dernière partie sera consacrée à l'économie « au présent » pour donner aux étudiant.es des clés de lecture contemporaines sur les théories économiques. Nous nous pencherons en particulier sur l'économie féministe et sur les différents paradigmes en construction.

Compétences spécifiques visées : reconnaître et contextualiser des théories économiques.

Bibliographie :

BATTHACHARYA Tithi (dir.), *Social Reproduction Theory : Remapping Class, Recentring Oppression*, Pluto Press, London, 2017.

BEAUX Michel & DOSTALER Gilles, *La pensée économique depuis Keynes*, Editions du seuil, 1993.

BENSAÏD Daniel, *Marx {mode d'emploi}*, La Découverte, 2009.

BOLTANSKI Luc & CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

CHAVANCE Bernard, *L'économie institutionnelle*, La Découverte, Repère, 2007.

GENEREUX Jacques, *Introduction à l'économie*, Editions du seuil, 1992.

KEYNES John Maynard, *La pauvreté dans l'abondance*, Textes choisis, Gallimard, 2002.

WALLERSTEIN Immanuel, *Le capitalisme historique*, La Découverte, Poche, 1983.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle terminal : écrit 3h

Session 2 :

Oral, 10 min de présentation et 10 min de questions

UE3 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

❖ ANGLAIS

VICKI BERNARD

SAYENA MOLAIE

The goal of this course is to improve linguistic skills through reading comprehension, listening comprehension, written expression and oral communication while providing an opportunity to enhance grammatical application, lexical richness, and phonetic ease.

Topics for study will reflect the major theme of this academic year: Society and Territories. How do the stakes involved in the natural and urban environments reflect contemporary society? To this effect, press articles and news videos will explore environmental ecology, the heritage sector in the UK, NGO activity on an international scale, among others.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

continuous assessment (ex: comprehension of videos and press articles, group presentations, small-group debates etc.)

Session 2 :

Oral et écrit

❖ LANGUE VIVANTE 2 OBLIGATOIRE (SERVICE DES LANGUES)

Poursuite de la LV2 suivie en L1 SHA

UE 4 TECHNIQUES (32H TD – 3 ECTS)

❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

ROMAIN VANEL

ENSEIGNANTE EN ATTENTE

Après quelques rappels sur les questions de recherches documentaires vues l'année précédente, et toujours nécessaires, les étudiants travailleront sur les évolutions des méthodes et outils utilisés en SHS. Il s'agira de réfléchir aux nouvelles manières d'aborder les sciences humaines au XXI^e siècle. Nouveaux outils, sources et archives numériques, nouveaux modes de diffusion des sciences et des savoirs permettront de réfléchir de manière globale au concept d'humanités numériques.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu et/ou exposé

Session 2 :

Oral, questions de cours

❖ PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE)

MURIELLE FRANVILLE

AUDE PESTEL

ANNE GINIER-GILLET

Du Mardi 5 septembre au vendredi 8 septembre 2023

L'objectif du cours PPP (Projet personnel et professionnel) en L2 SHA est de vous préparer à l'expérience du STAGE :

- Définir votre projet de stage, cibler vos recherches, repérer les ressources utiles pour candidater
- Valoriser votre expérience en compétences (si vous avez déjà réalisé un stage)
- Construire et/ou améliorer vos outils de communication (CV, LM)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Écrit et/ou oral

Session 2 :

Écrit et/ou oral

❖ TECHNIQUE DE COMMUNICATION ORALE (OBLIGATOIRE)

Du mardi 5 septembre au vendredi 8 septembre 2023

Conduites par un(e) comédien(ne), ces séances prennent la forme d'un mini-stage de théâtre dans des locaux dédiés aux pratiques des arts du spectacle, situés au bâtiment EST. Il s'agit d'initier les étudiant.es à divers exercices liés à la pratique théâtrale, qui s'avère fort utiles durant les cours puis, plus tard, dans la vie professionnelle. Prendre la parole en public, éviter les crispations dans un espace partagé, être à l'aise dans un groupe, dire un texte à l'oral : ce sont autant d'attitudes qui s'apprennent ici, dans une atmosphère à la fois sérieuse et détendue. Cet atelier vise également à favoriser des échanges avec un(e) comédien(ne) professionnel(le), sensible aux textes en lien avec les thématiques chères aux Sciences Humaines et Sociales. Lors de leurs échanges, l'idée est également de sensibiliser les étudiant.es à la pratique théâtrale et à celle du/de la spectateur(trice). Avec le soutien de la VP culture et culture scientifique.

Bibliographie :

Peter BROOK, *L'espace vide*, Seuil, 1977. Un essai de définition du théâtre

Joël POMMERAT, *Ca ira (1)*. Fin de Louis, Actes Sud, 2016. Un exemple de mariage réussi entre le théâtre et l'historiographie

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Assiduité et présence

Session 2 :

Oral et/ou écrit

UE5 OPTION (HORS LANGUE) - 24H CM – 3 ECTS)

❖ 1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMI : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTIONS GÉOGRAPHIE, OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS), OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)

Toutes les informations sur les options internes UFR ARSH et sur les autres options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/rentree-2023/vos-options-1266202.kjsp>

OPTIONS GÉOGRAPHIE accessibles aux L2 SHA (Places limitées)

❖ GÉOGRAPHIE DES VILLES ET DES SOCIÉTÉS URBAINES

XAVIER LONG

NIVEAU : L2 Histoire et L3 Histoire, L2 SHA et L3 SHA

HORAIRE / LIEU : lundi 16h-18h Salle TD7

Le cours se propose de présenter et d'illustrer le débat scientifique actuel sur la ville aux échelons local et global, dans une diversité des approches, sur les thèmes charnières des relations sociétés et espaces. Il s'inscrit dans une démarche de formation au métier d'enseignant du secondaire, mais concerne tous les publics soucieux d'appréhender le monde contemporain dans une de ses composantes les plus essentielles, la ville comme espace en mutation, cadre de vie, lieu de pouvoir ou de confrontation et pôle organisationnel.

Bibliographie indicative

BACQUE M.-H., *Mixité sociale et après*, PUF, 2017.

DAMON J., *Les 100 mots de la ville*, PUF QSJ, 2014.

DELPIROU A., *La France en villes*, Bréal, 2013.

DORIER-APPRILL E., dir., *Vocabulaire de la ville*, Paris, Editions du Temps, 2001.

DOULET J.-F., *La ville made in China*, B2, 2013.

FIJALKOW Y., *Sociologie des villes*, La Découverte, 2017.

LABORDE P., *Les espaces urbains dans le monde*, Paris, Nathan U, 1994.

MARCHAL H., *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, PUF, 2014.

NEDELEC P., *Géographie urbaine*, Armand Colin, 2018.

PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY GENDROT S., dir., *De la ville à l'urbain*, Paris, La Découverte, coll. L'état des savoirs, 2000.

BODY GENDROT S., dir., *De la ville à l'urbain*, Paris, La Découverte, coll. L'état des savoirs, 2000.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Type de contrôle continu : commentaire de document(s) et ou composition

Type d'épreuve terminale : commentaire de document(s) et ou composition

Durée : 2h

Session 2 :

Type d'épreuve : oral

Durée : 30mn

❖ GÉOGRAPHIE DE L'ÉCONOMIE

XAVIER LONG

NIVEAU : L2 Histoire et L3 Histoire, L2 SHA et L3 SHA

HORAIRE / LIEU : lundi 18h-20h Salle TD7

Le cours se propose d'aborder les questions contemporaines de géographie économique par une série d'analyses de situations axées sur les rapports sociétés-espaces-économies. Il s'agira de comprendre les mutations des systèmes productifs, les mécanismes locaux et globaux, les stratégies des entreprises et des différents acteurs, l'action politique, ainsi que les conséquences sociétales des transformations en cours. Des études de cas et des approches théoriques seront abordées conjointement, afin de confronter

réalités et concepts dans la perspective d'une meilleure maîtrise des outils des disciplines concernées. Les exemples étudiés seront issus d'espaces différents afin de comprendre les rapports de force et tensions existants à l'échelle planétaire et leurs impacts locaux.

Bibliographie indicative

Principes de géographie économique, I. GENEAU DE LAMARLIERE, J.F. STASZAK, Bréal, Paris, 2005.

La mondialisation contemporaine, N. BALARESQUE, D. OSTER, Nathan, Paris, 2013.

La France - Les mutations des systèmes productifs, L. CARROUE, Armand Colin, Paris, 2014.

Les fondamentaux de la géographie, A. CIATTONI, Y. VEYRET, Armand Colin, Paris, 2013.

Dictionnaire de géopolitique et de géo-économie, P. GAUCHER, PUF, Paris, 201

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Type de contrôle continu : commentaire de document(s) et ou composition

Type d'épreuve terminale : commentaire de document(s) et ou composition

Durée : 2h

Session 2 :

Type d'épreuve : oral

Durée : 30mn

❖ MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT

ADRIANA BLACHE

NIVEAU : L2 Histoire et L3 Histoire, L2 SHA et L3 SHA

Le descriptif vous sera remis à la rentrée.

❖ DYNAMIQUES RURALES ET RELATIONS VILLES-CAMPAGNES

ADRIANA BLACHE

NIVEAU : L2 Histoire et L3 Histoire, L2 SHA et L3 SHA

Le descriptif vous sera remis à la rentrée.

UE6 DISCIPLINAIRES GÉOGRAPHIE SOCIALE ET PHILOSOPHIE (48H CM/24HTD – 12 ECTS)

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

SARAH MEKDJIAN

Urban Studies

Cours en anglais

What does the term "city" (with the same etymology as "citizen") mean, as distinct from "urban space"? How have these high-density spaces been produced since the 19th century, taking several examples across industrial, post-industrial and post-colonial worlds, and what material, political, ecological and social issues do cities raise? In this course, which will be based mainly on English-language documents (course in English and TD in French with documents in English), we will consider several specifically urban issues that arise in contemporary times, particularly from the study of urban struggles concerning: - gentrification; -claiming public and common spaces against privatization, uberization and the spectacle of commercial and tourist spaces; -racism, poverty, police violence and segregated urban spaces; -claiming liveable urban spaces where social dimensions are linked to ecological dimensions: what liveable urban environments are being developed and fought for? How can urban spaces be political spaces of dissensus? From Marxist, eco-feminist to neo-liberal approaches, how are cities at the heart of lively practical and theoretical debates?

Compétences spécifiques visées : géographie urbaine, lecture et analyse de documents en anglais, travail de groupe, rédaction

Bibliographie :

ADIV N., "Hardening Racial Lines in Public Space. A Comment on the McKinney Pool Episode", *Metropolitics*, 7 July 2015. URL : <https://metropolitics.org/Hardening-Racial-Lines-in-Public.html>

DAVIS, M. 1998. *Ecology of Fear: Los Angeles and the Imagination of Disaster*. New York (NY): Metropolitan Books.

GINTRAC C., GIROUD M. (dir.), 2014. *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*. Paris, Les Prairies ordinaires.

HARVEY D., 2010. *Géographie et capital, vers un matérialisme historico-géographique*. Paris, Syllepse, 282 p.

INURA, 2003. *An alternative urban world is possible. A declaration for urban resaerch and action*. <http://www.inura.org/v2/index.php/inura/declaration/> .

LEFEBVRE H., 2000 [1974]. *La Production De l'Espace*. Paris, Éditions Anthropos.

MATHIS CF & translated by Oliver Waine, "The Emergence of Ecological Thinking in the City", *Metropolitics*, 27 September 2022. URL : <https://metropolitics.org/The-Emergence-of-Ecological-Thinking-in-the-City.html>

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu : 1 devoir sur table pendant 1 séance de TD (commentaires de documents en anglais avec rédaction en français) et 1 devoir à préparer en groupe sur des thèmes choisis par les étudiant.e.s avec un corpus de documents à réunir

Contrôle terminal : écrit 4h, questions de cours (en anglais, réponses en anglais) et commentaire de documents au choix (documents en anglais, rédaction en français)

Session 2 :

Oral étude de documents (documents en anglais, présentation en français), 30 minutes de préparation, 20 minutes de passage

❖ PHILOSOPHIE

OLIVIER RAZAC

Une société de contrôle ?

Nous vivons dans un monde de nouvelles technologies, de dispositifs informatiques, de communications à distance, de réseaux proliférants, bref dans un monde de plus en plus « virtuel ». C'est un lieu commun. Mais comment évaluer cette « virtualisation » ? Sommes-nous vraiment passés dans une « société de contrôle » et qu'est-ce que cela pourrait signifier pour nous, les gouvernés ?

Nous essaierons d'abord de préciser certains concepts qui peuvent nous aider à comprendre ces changements à partir des distinctions entre trois manières de gouverner : la « souveraineté », la « discipline » et le « contrôle » chez Foucault et Deleuze.

Nous analyserons ensuite des cas concrets d'exercice du pouvoir sur l'espace et le temps – en particulier le placement sous surveillance électronique pénal – où nous verrons que ces trois « gouvernementalités » de superposent. On comprendra alors que la virtualisation n'est pas une simple dématérialisation du pouvoir mais une potentialisation qui en démultiplie la puissance.

Enfin, nous nous demanderons « qui est gouverné » au contrôle ? La loi gouverne des citoyens plus ou moins obéissants, la discipline des individus plus ou moins normés et le contrôle gouverne des moyennes, des probabilités, des risques. Or, nous sommes toujours gouvernés selon ces trois logiques en même temps. À travers l'exemple de l'application des peines, nous verrons que le condamné doit à la fois payer pour son infraction, normaliser son mode de vie et s'impliquer dans sa peine comme un projet personnel. Cela fait beaucoup pour un seul homme.

Bibliographie :

BONTA James et ANDREWS Donald A., « Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité. », *Sa Majesté la Reine du Chef du Canada*, 2007 (texte fournis sur le site Moodle du cours)

CASTEL R. , *La gestion des risques*, Editions de minuit, Le sens commun, 1981

DELEUZE G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, éditions de minuit, 1990

FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, Gallimard, Tel, 1975

FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France. 1977-1978, Gallimard/Seuil, Hautes Etudes, 2004

RAZAC O., *Histoire politique du barbelé*, Flammarion, Champs, 2009

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Écrit 4h, questions de cours

Session 2 :

Écrit 4h, questions de cours

UE7 DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES DROIT ET ECONOMIE (48H CM – 6 ECTS)

❖ DROIT

JULIE COURTOIS

ENSEIGNANT EN ATTENTE

Institutions juridictionnelles

Ce cours vise à présenter aux étudiant.es les institutions qui composent et exercent la justice en France. L'enseignement est partagé entre deux professeur.es de droit privé et de droit public afin de mettre en évidence les spécificités propres à chacun des deux ordres juridictionnels.

Compétences spécifiques visées : être capable de comprendre et de restituer le fonctionnement de la justice française ; initiation au langage et au raisonnement juridique.

Bibliographie : les indications bibliographiques seront précisées dans le cadre du cours.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Écrit 2h

Session 2 :

Oral (modalités à déterminer avec les professeur.es responsables du cours)

❖ **ÉCONOMIE**

ANNE LE ROY

EMMANUELLE PUISSANT

Analyses socio-économiques au service des enjeux actuels

Dans le prolongement du cours d'introduction à l'économie, celui-ci est consacré à la mise en visibilité des mécanismes et postures sous-tendant les concepts économiques alimentant largement l'actualité économique, sociale et politique. Une certaine vision de l'économie, dominante, prend une place de plus en plus importante dans la sphère publique, ce cours est construit comme une aide pour déconstruire et réfléchir à cette vision.

Cet enseignement abordera les enjeux et controverses à partir de :

- La notion de richesse(s) qui est au cœur des analyses socio-économiques, notamment dans le cadre de diagnostics territoriaux. Qu'est-ce que la richesse ? Existe-t-il plusieurs formes de richesses ? Comment est-elle quantifiée ? Quels indicateurs sont privilégiés ?
- L'existence d'autres formes d'organisations que les entreprises dites « classiques », les organisations a-capitalistes que sont les organisations de l'économie sociale et solidaire. Le rôle et la place de ces organisations, dans une société caractérisée par la suprématie d'une économie marchande capitaliste, seront questionnés et analysés.

Compétences spécifiques visées :

Analyser, décortiquer et comprendre les enjeux socio-économiques actuels.

Être en capacité de développer un propos argumenté.

Bibliographie :

DESROSIERES A., 2010, *La politiques de grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La découverte, Collection Poche-Sciences humaines et sociales, Paris.

HENNEGUELLE A et JATTEAU A, 2021, *Sociologie de la quantification*, La découverte, Repères.

HENNEGUELLE A, GUY Y., Puissant E., 2023, *Grand manuel D'économie politique*, Dunod, Paris.

LE ROY A., PUISSANT E., 2019, *Economie politique des associations. Transformations des Organisations de l'économie sociale et solidaire*. Louvain La Neuve, De Boeck éditions.

MEDA D. 2008, *Au-delà du PIB*, Champs Essai Editions, Paris

DEMOUSTIER D., DRAPERI J.-F., RICHEZ-BATTESTI N., 2020, *L'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, CNCRE, Juris Association.

CHOPART J.-N., Neyret G., Rault D., 2006, *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, Collection Recherches.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Écrit 2h

Session 2 :

Oral Ou écrit de 2 heures

UE8 LANGUES (48H TD – 6 ECTS)

❖ ANGLAIS

ROSE DAVIS

TANGUY MARTIN

Justice and territories

This semester's English course builds on the theme of justice, using a multi-disciplinary approach to gain insight into a present-day territorial issue. We begin by exploring certain aspects of justice through a philosophical lens; then apply these concepts to the case of territorial reparation in post-colonial New Zealand. We will try to dispel any black-and-white vision of this phenomenon and come to a more nuanced assessment by taking into consideration both historical and current aspects of New Zealand society. Throughout the semester there will be class debates on issues of justice chosen by the students.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

100% contrôle continu, 2 minitests (20%) exposé-débat (30%) résumé écrit (30%) participation (20%)

Session 2 :

Épreuve écrite et orale

❖ LANGUE VIVANTE 2 OBLIGATOIRE (SERVICE DES LANGUES)

Poursuite de la LV2 suivie au semestre 3.

UE9 TECHNIQUES (24H TD – 3 ECTS)

❖ INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

ROMAIN VANEL

ENSEIGNANT EN ATTENTE

En parallèle avec l'enseignement de philosophie, nous étudierons la question très actuelle des données sous différents angles. L'objectif est d'offrir aux étudiants une vision générale de la problématique des données, de leur ouverture et de leur utilisation par les différents acteurs. Nous étudierons d'abord la production des données, à travers les exemples des objets connectés et de l'open data. Ensuite, nous analyserons l'utilisation de ces données par divers acteurs et aborderons ainsi les concepts de big data et de données de la recherche. Enfin, l'accent sera mis sur les données personnelles et leur protection.

Il s'agira donc d'aborder, à partir d'exemples concrets, la place et le rôle des données dans la société.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu et/ou exposé

Session 2 :

Oral, questions de cours

UE10 - OPTION (HORS LANGUE) 24H CM – 3 ECTS

❖ **1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMIS : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTIONS GEOGRAPHIE, OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS), OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)**

Toutes les informations sur les options internes UFR ARSH et sur les autres options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/rentree-2023/vos-options-1266202.kjsp>

LE STAGE EN LICENCE SHA

Les étudiants de la licence SHA doivent réaliser, **entre la deuxième et la troisième année de licence un stage**. Ce stage doit faire **au minimum 105 heures**, ce qui n'entraîne pas d'obligation de gratification pour le stagiaire. **Le stage peut être réalisé en une seule fois ou plusieurs, et être réalisé à un ou plusieurs endroits. Le stage doit être réalisé en dehors des horaires de cours.**

Le ou la stagiaire doit contacter avant de rédiger sa convention un.e enseignant.e de son choix pour être son enseignant.e référent.e, pendant la durée du stage.

Le stage donnera lieu à un rapport de stage et à un oral devant un jury. Le rapport de stage doit être remis à votre enseignant-référent début avril de la L3 SHA (semestre 6).

Le stage doit faire l'objet d'une convention signée entre les différentes parties (université, enseignant.e, tuteur ou tutrice de stage, lieu de stage, étudiant.e).

Sur LEO vous créez vous-même votre convention (« Créer une convention »). Vous trouvez également des offres de stages dans la rubrique « Projet d'études et professionnel ».

Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle.

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSHI

Nathalie CAU et Éliane PEYTAVIN

04 38 42 19 00

SCOLARITÉ SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

Enya DELANNOY

arsh-licence-sha@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Enya DELANNOY et Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

Enya DELANNOY

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSHI

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr